

**CANTON DE RIOZ  
COMMUNE DE BUSSIÈRES**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU 07 juin 2018**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV du 12 AVRIL 2018.
2. Changement de locataire 4, rue de l'Eglise (délib)
3. Modification chèque caution appartement 19, rue de l'Eglise (délib)
4. Dossiers « agent communal » (délib)
5. Suivi trésorerie : ouverture d'une ligne de trésorerie .(délib)
6. Travaux mairie : révision des honoraires architecte suite modification projet (délib).
7. Point AEP et travaux en cours.
8. Questions diverses

Le Maire certifie sous sa responsabilité, que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 5 avril 2018, et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille dix-huit, le sept du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussièrés s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

**PRESENTS** : Mmes Geneviève ROUX, Joëlle DUPONT

MM. Guy DUCRET, Patrice ERSA, Sébastien GALLIOT, Pierrick REGARD.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM. Emilien BRENOT ayant donné pouvoir à Mme Joëlle DUPONT, Fabrice LALLEMAND ayant donné pouvoir à Mme Geneviève ROUX.

**ABSENTS** : Mmes Anne-Lise GATRAT, PARTY Catherine, M. Mario MOREIRA,  
Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

**1 – Approbation du PV du 12 avril 2018**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par 8 voix

**2 - Changement de locataire 4 rue de l'Eglise**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal deux propositions intéressantes relatives à cette reprise de logement.

Suite à un désistement, il est retenu :

- Monsieur CHARDENOT Samuel, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, avec une garantie Locapass.  
Prix du loyer : 404.20 € hors charges.

Afin de permettre au locataire de bénéficier d'un tarif préférentiel il est convenu d'aviser Antargaz à chaque changement de locataire. (Remplissage de la cuve à Gaz)

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil Municipal :

- valident la candidature de Monsieur CHARDENOT – IRL du loyer : 1<sup>er</sup> trimestre 2018
- donnent pouvoir au Maire pour signer tout document nécessaire à ce dossier.

VOIX :                    POUR : 8                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

### **3 – Caution appartement 19 rue de l’Eglise**

Suite au changement de locataire du logement sis 19 rue de l’Eglise, (Monsieur Pascal FLAMBEAUX) la trésorerie nous fait remarquer une anomalie sur le chèque de caution à savoir : le montant de la caution d’un mois soit 464.15 € et non 499.15 €.

Il convient de faire un annulatif de titre partiel d’un montant de 35 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- **Actent cette modification**
- **Donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX :                    POUR : 8                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

### **4 – Dossiers « agent communal »**

- **Démission de Mme Brigitte DUCRET**

Mme Brigitte DUCRET ayant trouvé un poste à temps plein, a remis sa démission en date du 24 mai 2018.

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **acceptent sa démission**
- **autorisent le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

Une offre interne à la commune sera ouverte dans un premier temps à raison de deux heures par semaine.

VOIX :                    POUR : 8                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

- **Fin de contrat de Monsieur Daniel PATTON**

Le contrat de Monsieur Daniel PATTON (fontainier) arrive à terme le 30 juin 2018.

Compte tenu de ses années de présence dans la commune, seul un contrat à durée indéterminée est possible.

En liaison avec la CCPR et Monsieur Daniel PATTON, compte tenu du transfert de compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Maire propose ce qui suit :

Un contrat d’un an est proposé à Monsieur Daniel PATTON, afin de conserver son emploi jusqu’au 31 décembre 2018 pour la commune et faciliter la transition début 2019.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décident de valider cette proposition**
- **donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX :                    POUR : 8                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

### **5 - Modifications budgétaires budget eau**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décident les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 023 : virement à section investis.		22 000.00 €		
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>22 000.00 €</b>		
<b>Total</b>		<b>22 000.00 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2158 : Autres		22 000.00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>22 000.00 €</b>		
R 021 : Virement section exploitation				22 000.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>				<b>22 000.00 €</b>
<b>Total</b>		<b>22 000.00 €</b>		<b>22 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>44 000.00 €</b>		<b>22 000.00 €</b>

**VOIX :                    POUR : 8                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0**

**– SUIVI TRESORERIE : Ouverture d'une ligne de trésorerie**

**Le Maire** informe les membres du Conseil Municipal du besoin de trésorerie de la commune et propose deux possibilités : contracter un prêt relais ou ouverture d'une ligne de trésorerie.

Les subventions relatives aux investissements 2017, à savoir,

- terrain multisports (DETR + leader ) : 50 000 EUROS
  - travaux « eau potable » (135 000 euros)
- sont en attente de versement + la TVA à recevoir dans les 2 ans. (90 000 euros)

Les Membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré :

- décident d'ouvrir auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - **Montant** : 150 000 €
  - **Durée** : 12 mois
  - **Taux variable** : Euribor 3 mois + marge 1.80 % **taux client 1.479 %**
  - **Paiement des intérêts** : décompte trimestriel
  - **Frais de dossier** : 0.30%
- **décident de valider cette proposition.**
- **donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

**VOIX :                    POUR : 8                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0**

**6 - Travaux mairie**

Le Maire propose le devis d'honoraires (ci-joint) de la société NOVAE Architecture, du 21 mai 2018, relatif aux travaux 4 rue de l'Eglise.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,

- **Acceptent ce devis**
- **Donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### **7- Point AEP et travaux en cours**

Aire de jeux : chantier commencé : Fin de la pose : début juillet (clôture et tourniquet).

Chemin dans l'aire : utiliser une moquette synthétique à la place du gravier.

Fuite 40m<sup>3</sup>/j : dérèglement de la ligne téléphonique, sera réparée le 08 juin.

### **8 – Questions diverses**

- Réunion PLUi le 12 juin 2018 à 18 h à la CCPR
- Nouvelle consultation pour la réparation du chéneau de l'église.
- Point sur la fête de la musique du 16 juin 2018 (apéritif offert par la commune)
- Nettoyage château d'eau à prévoir
- Marche de boulot le 23 juin 2018
- Jardin de DupDup : Joël DUPONT propose la visite des jardins de Bernard, date à caler sur juillet.  
(organisation en fonction du nombre d'inscrits)

**La séance est levée à 23 h 20.**